

Communiqué de la FFB



Organisation de la saison 2019/2020

Chères amies bridgeuses,
Chers amis bridgeurs,

Voici les dernières décisions du Bureau Exécutif de la FFB.

En vertu de l'article 20.2 des statuts et par délégation du Conseil d'Administration, le Bureau Exécutif a tous pouvoirs pour gérer la crise du COVID19 et ses conséquences.

À l'unanimité, les membres du Bureau Exécutif décident :

-L'arrêt de la saison au 13 mars pour les compétitions de niveau ligue et de niveau national (sauf exceptions).

-De laisser la liberté aux Comités pour organiser la fin des compétitions fédérales 2019-2020 jusqu'au stade de la finale de comité.

La date d'arrêt définitif ne sera définie que lorsque nous aurons l'information de la possible réouverture des clubs.

-D'élaborer un calendrier adapté pour jouer, au niveau national le dernier stade des compétitions open x 2 et dames x 4 et déterminer ainsi les montées-descentes pour la saison 2020-2021.

-De reporter l'application de la réforme du classement au début de la saison 2022-2023.

-D'établir le classement 2019-2020 en intégrant un « ajustement » pour tenir compte

des compétitions non jouées par certains comités.

Ce classement « flash » ne pourra pas sortir en juillet 2020 mais dès que toutes les compétitions de l'année 2019-2020 auront été achevées.

-De maintenir le classement 2019-2020 pour les inscriptions aux compétitions 2020-2021.

-Le retour provisoire aux seuils fixes pour le calcul du classement à la fin de la saison 2020-2021 (s'appliquant donc pour la saison 2021-2022).

-La date de redémarrage de la nouvelle saison est maintenue au 1er juillet 2020.

Prenez bien soin de vous.

Fédération Française de Bridge
communication@ffbridge.fr



© 2020 Fédération Française de Bridge